

Programme Booster

RESEAU ENTREPRENDRE PROVENCE

Présentation du dispositif

Réseau Entreprendre Provence accompagne les chefs d'entreprise significativement créateurs d'emplois et à fort potentiel de développement.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Le programme Booster s'adresse aux entreprises implantées dans les Bouches-du-Rhône.

— Critères d'éligibilité

L'entreprise doit répondre aux critères suivants :

- présenter a minima 3 bilans,
- avoir un chiffre d'affaires d'au moins 500 000 €,
- avoir moins 5 salariés,
- être associé majoritaire,
- doubler ses emplois en 3 ans.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Le programme Booster est un soutien financier sous forme de prêt d'honneur, sans intérêt ni garantie, accordé à la personne, compris entre 30 000 et 90 000 €.

Le programme Booster c'est aussi un accompagnement :

- individuel, qui dure entre 2 et 3 ans, est pris en charge par l'un des Membres bénévoles dans le cadre de rencontres régulières avec le lauréat,
- collectif permet de fédérer une communauté d'entrepreneurs capable d'apporter des éclairages multiples aux questionnements stratégiques des personnes accompagnées.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Après de quel organisme

Les porteurs de projet doivent se rapprocher du Réseau Entreprendre Provence ou prendre contact par l'intermédiaire du [formulaire de contact en ligne](#).

Critères complémentaires

- Effectif d'au moins 5 salariés.

Organisme

RESEAU ENTREPRENDRE PROVENCE

- 645 rue Mayor de Montricher
Tech Indus – Bât B n° 18
13854 AIX-EN-PROVENCE
Téléphone : 04 88 05 63 20
E-mail : provence@reseau-entreprendre.org
Web : www.reseau-entreprendre.org/...